

ACADEMIE DE  
RFNNFS

ETABLISSEMENT  
Collège Georges  
Brassens  
35650 LE RHEU

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2017-2018

Numéro de séance : 6 bis

Date de convocation : 22 mars 2018

Présidence de : M. DANDIN, Principal

Quorum : 15

Nombre des présents : 12

Nombre d'absents excusés : 19

**SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES**

Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°
Avis				
Vote				
Extrait				
Motion				

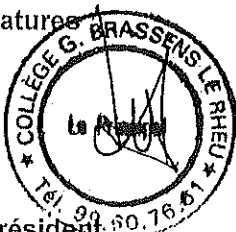
Approbation de procès-verbal du 06 février 2018.  
Approbation de l'Ordre du jour.  
Information sur le projet « Climat scolaire »  
Information sur les travaux de restructuration du  
collège

I - Affaires administratives et financières

Sujet 1.1 - Compte financier 2017  
Sujet 1.2 - Autorisation de prélèvement sur fonds  
de réserve  
Sujet 1.3 - Conventions  
Sujet 1.4 - Sorties d'inventaire  
Sujet 1.5 - Dons

II- Questions diverses

Signatures



Le Président

David CLAUSSE

Le Secrétaire

# PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 12 avril 2018

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	x						
	Adjoint	TISSOT Florence			x				
	Gestionnaire	NICOLAS Philippe	x						
	CPE	MENOUD Clotilde	x						
	Agent comptable	BOSSER Nicolas	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	COULOMBEL Ludovic			x	M. MORAZIN	x		
	Groupement de commune	BILLARD Armelle			x				
	Commune siège	PITTOIS Yannick	x						
	Commune siège	PETARD – VOISIN Mme			x				
	Commune siège	.....							
Personnalité qualifiée		GAY Mathilde			x				
<b>Total</b>	<b>10</b>		<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>		<b>1</b>		
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	DELEBECQUE Christophe			x				
		LEGEAIS Vincent	x						
		STEFFANUT Sylvie	x						
		DANDO Géraldine			x				
		SAGOT-DANIEL Marie-Odile			x		CARRE Rozenn	x	
		GOMEZ Nelly			x				
	MONTAROU Karine	x							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LECORGNE Franck			x				
LOUCHET Lyonnell				x					
<b>Total</b>	<b>9</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>6</b>		<b>1</b>		
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	PETIT Patricia	x						
		MENARD Cédric			x				
		NICHOLAS Gwenaëlle			x				
		PATRIARCHE-PATY Nathalie			x				
		MILON-BUAN Anne			x				
		LASSALAS Jacques			x				
		CLAUSSE David	x						
	Elèves	GUILLARD Lisa			x				
		CODET Pauline			x				
		DIBAKALA Prince-Nathan			x				
<b>Total</b>	<b>10</b>		<b>2</b>		<b>8</b>				

Ouverture de la séance : 17h35

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h35 (13 présents, 12 votants).

Le procès-verbal du conseil d'administration du 6 février 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **Information sur le projet « Climat scolaire »**

Monsieur le Principal fait un point sur le déroulement de l'enquête "climat scolaire". L'administration de l'enquête vient de se terminer et a été réalisée comme prévu du 26 mars au 6 avril. Le choix de l'établissement a été de procéder par recensement c'est à dire que la totalité des élèves (830) a été invitée à répondre au questionnaire pendant une séance en classe. Les parents ont été informés par courrier et pouvaient refuser que leur enfant participe à cette enquête ( 2 refus ).

L'administration du questionnaire concerne également tous les personnels de l'établissement qui peuvent répondre à l'enquête au collège ou à domicile.

#### **Information sur les travaux de restructuration du collège**

Monsieur le Principal informe le conseil d'administration du calendrier prévisionnel des travaux de restructuration du collège ( la question avait été posée par un membre du conseil d'administration lors de la séance du 6 février dernier)

- Diagnostic et programme : en cours
- Consultation de maîtrise d'œuvre : mars à septembre 2018
- Etude détaillée : octobre 2018 à juin 2019
- Consultation des entreprises : juillet 2019
- Travaux : octobre 2019 à mars 2021

Les membres du conseil d'administration demandent à être consultés durant la phase d'études.

Monsieur le gestionnaire informe les membres du conseil d'administration des travaux programmés prochainement , en septembre 2018 pour mettre en place une alarme PPMS dans chaque classe (alarme confinement), divers travaux sur logements de fonction et le parc à vélo (reporté en 2019).

Les représentants des parents regrettent que la rénovation du parc à vélo soit reportée d'un an.

Monsieur le représentant du conseil départemental prend note. Il informe les membres du conseil d'administration de la nécessité de mettre en place un espace sécurisé, avec une surveillance possible et s'engage à faire une note à ses services sur le sujet.

## **RUBRIQUE I. Affaires administratives et financières**

### **Sujet 1.1 Compte financier 2018**

Monsieur le Principal indique que le compte financier concerne l'examen de l'exécution du budget 2017 qui avait été présenté au conseil d'administration de novembre 2016. Il doit permettre d'expliciter la réalisation budgétaire tout au long de l'exercice.

Monsieur le Principal propose à Monsieur le Gestionnaire de présenter le rapport sur le compte financier.

Monsieur le gestionnaire présente un tableau rappelant le Budget Initial et faisant apparaître le compte financier.

Un grand nombre de charges et de recettes n'apparaissent pas, comme les travaux importants (pris en charge par le Département) ou les salaires (pris en charge par l'État pour les enseignants par exemple).

Le poste «manuel scolaire» présente un faible taux d'exécution. Les montants non dépensés restent disponibles pour l'année 2018.

Le poste de «facture d'eau» est en hausse (12 000 €), du fait de plusieurs fuites constatées durant l'année.

Les recettes liées aux loyers sont liées à la location des logements de fonction.

Le taux d'élèves boursiers est passé de 11 à 16 % en 5 ans.

22,5 % des recettes du service restauration (65 398,91 €) sont reversées au département pour compenser une partie des frais de personnels.

Monsieur l'agent comptable présente alors une synthèse du compte de gestion, l'état des créances contentieuses et le tableau d'évolution du fonds de roulement :

- La section «activité pédagogique» est déficitaire de 13 023,64 €, car il a été décidé d'acheter des ordinateurs en utilisant le fond de roulement.
- Avec un total des dépenses de 631 982,01 € et de recettes de 637 410,46 €, le résultat de gestion s'établit à 3 933,39 € à fin 2017.
- Les créances non recouvrées en 2017 s'établissent à 2 500 € (sur un montant de 291 000 €). Le montant est «stable» mais il nécessite beaucoup plus d'actions par le comptable pour arriver à ce stade. Ce dernier alerte l'établissement sur les difficultés futures possibles. Monsieur le Principal précise que l'accès à la cantine n'est jamais refusé à un enfant même en cas d'impayés.
- Le fond de roulement à fin 2017 s'établit à 106 576,24 € (90 642,15 € en réel) soit 62 jours de fonctionnement, ce qui est satisfaisant.

Les représentants des parents d'élèves auraient souhaité disposer du compte de gestion dans le dossier préparatoire.

Monsieur le Principal indique qu'il prend en note cette demande. Sur la question des créances non recouvrées, il précise que l'établissement ne disposant plus d'assistante sociale à demeure, la gestion des situations délicates est plus difficile.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité :

- L'arrêt du compte financier,
- La répartition du résultat (- 7 360,17 € au service général et + 11 897,55 € au Service Restauration Hébergement).

*Départ de Rozenn CARRE*

Délibérations n°27 et n°29, votées à l'unanimité.

### **Sujet 1.2 Autorisation de prélèvement sur fonds de réserve**

Monsieur le gestionnaire présente les investissements prévus en 2018 (17 216,75 € par prélèvement sur le fonds de réserve (valise balado diffusion, autolaveuse, balayeuse, audiomètre et un variateur pour une hotte de cuisine) ainsi que des provisions pour un montant de 1 372,86 € pour prendre en charge, le cas échéant, des créances non recouvrées qui basculeraient en non-valeur.

Le montant total d'autorisation de prélèvement s'établit à 18 589,61 €.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'orientation s'étonne que l'audiomètre de l'infirmière, qui sert également à d'autres établissements scolaires (écoles primaires), soit pris en charge par l'établissement.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'orientation présente le système de baladodiffusion qui permet des enregistrements des élèves en cours de langue avec des MP3 et MP4.

Délibération n° 28, votée à l'unanimité moins une abstention.

### **Sujet 1.3 Conventions**

- Convention d'adhésion TIP!

Monsieur le gestionnaire présente le projet de mise en place du télé-paiement pour régler la demi-pension via Toutatic. Il précise pour information que 80 à 85 % des familles sont en prélèvement automatique mais que cette quatrième modalité de paiement doit être proposée aux familles (l'information sera transmise aux familles à travers le dossier d'inscription et de réinscription).

*Départ de monsieur le Conseiller Départemental.*

Délibération n°31, votée à l'unanimité.

- Convention de groupement de commandes pour les extincteurs

Coordination du marché par le Lycée de Bréquigny.

Délibération n°30, votée à l'unanimité.

- Convention avec Ar kan son

Délibération n°25, votée à l'unanimité

#### **Sujet 1.4 Sorties d'inventaire**

Monsieur le gestionnaire présente une courte liste de matériels à sortir de l'inventaire (auto-laveuse, video-projecteur et audiomètre).

Délibération n°26, votée à l'unanimité

#### **Sujet 1.5 Don à la Ligue contre le Cancer**

Monsieur le Principal propose au collège de faire un don de 50 € à la ligue contre le cancer qui intervient auprès des élèves dans le cadre des actions du CESC.

Délibération n°32, votée à l'unanimité

### **RUBRIQUE II. Questions diverses**

Les représentants des parents d'élèves interrogent monsieur le Principal sur l'absence prolongée du professeur de technologie sans remplaçant et déplorent cette situation anormale.

Monsieur le Principal indique qu'effectivement aucun remplaçant n'a pu être nommé et indique que l'enseignant reprendra son service la semaine à venir.

L'ordre du jour est épuisé, monsieur le Principal lève la séance à 20h30